



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

avoués

Question écrite n° 121759

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les disparités significatives de montant des honoraires d'avoués près d'une cour d'appel, sur l'ensemble du territoire. Sur la base d'un cas particulier d'une personne ayant eu deux affaires identiques jugées en cour d'appel dans deux juridictions différentes, il constate une différence importante de tarification entre les juridictions. Il lui demande donc les mesures qu'il compte mettre en oeuvre afin d'harmoniser les coûts et de permettre ainsi un égal accès à la justice pour tous les citoyens de notre pays.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121759

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3500